

ASSISES DU SECTEUR DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Bessalah trace une feuille de route de cinq années

Abdelhamid Bessalah fait l'évaluation de son secteur et projette ses actions à horizon 2013. Le constat a été fait hier à l'occasion d'une réunion des cadres du secteur de la poste et des technologies de l'information et de la communication qui s'est tenue à l'hôtel El-Aurassi. L'objectif recherché : «Créer la société de l'information et de l'économie fondée sur le savoir».

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Mais pour atteindre ses objectifs, Algérie Télécom (AT) compte axer ses efforts d'investissement et de réalisation pour la période 2009/2013 sur la mise à niveau de l'ensemble des infrastructures des télécommunications, «en vue d'offrir à sa clientèle de nouveaux produits et services à même de satisfaire sa demande».

Pour cela, le premier responsable de l'opérateur historique de télécommunications, Moussa Benhamadi, a indiqué «qu'il a été mis en place» un plan d'urgence pour

«l'amélioration de la gestion dans les domaines de l'assainissement, le recouvrement des créances, la rationalisation des dépenses, l'amélioration de la relation clientèle, le développement du marketing et de la ressource humaine». «L'objectif recherché est de garantir et réaliser les performances retracées et projetées au cours de la période 2009/2013 en matière de gouvernance, de mise à niveau de l'infrastructure, de développement des ressources humaines, d'appropriation des techniques de gestion commerciale et de

maîtrise des instruments de gestion financière», a souligné le patron d'Algérie Télécom.

En termes de chiffres, M. Benhamadi a indiqué «qu'il est prévu d'augmenter la densité de pénétration de la téléphonie fixe pour atteindre les six millions d'abonnés et assurer 80% pour l'ADSL». Le P-dg d'Algérie Télécom, tenant à mettre en exergue les efforts déployés depuis son arrivée à la tête de l'institution, portera à la connaissance des présents que «l'opération de recouvrement des créances des années passées a atteint un taux de 40%, alors que celle de 2008 est près de 80%».

Affichant un optimisme total, le P-dg d'Algérie Télécom a reconnu que la mise à niveau de «notre infrastructure de télécommunications représente aujourd'hui un enjeu économique et social essentiel pour

l'Etat». Un contrat de performance signé entre l'Etat et Algérie Télécom vient confirmer le statut d'entreprise publique économique d'Algérie Télécom et sa contribution au développement socio-économique à l'échelle nationale.

Par ailleurs, l'entreprise Mobilis, une des plus importantes filiales du groupe AT, constitue aux yeux des responsables du département des télécommunications une «autre force de frappe du groupe Algérie Télécom». En effet, malgré le très fort contexte concurrentiel dans lequel elle évolue, «l'entreprise Mobilis a réussi à maintenir son leadership sur le plan de la couverture et de la qualité technique, de son positionnement important en terme de marché, de sa pérennité à travers les augmentations des revenus et la performance dans la gestion».

Malgré le handicap né de la campagne d'identification des puces prépayées, qui lui a fait perdre des abonnés, «Mobilis a réussi en un laps de temps très court à remonter la pente en récupérant, en trois mois, plus de 500 000 abonnés», tout en projetant à court terme «de mettre fin aux conséquences de cette opération». Reconnaissons que l'opérateur historique de téléphonie mobile a eu le mérite de veiller scrupuleusement à l'application des lois fixées par l'Autorité de régulation (ARPT) concernant l'identification des puces anonymes, «contrairement à d'autres opérateurs».

Par ailleurs, la présentation du programme 2009 AT-Mobilis assuré par son patron, M. Lounis Belharat, s'articule autour d'importantes actions dont le «développement du projet CRM (connaissance client, fidélisation et rétention), le rajeunissement de la marque par le lancement d'une nouvelle charte, le lancement de plans de formation métiers et la certification ISO».

Le plan d'action fixé pour l'année en cours laisse penser que cette entreprise a entamé sa vitesse de croisière dans une «perspective de conforter sa position de leadership mais également de récupérer d'autres parts de marché».

Ceci dit, tant pour la téléphonie fixe que mobile, le satellite, la modernisation d'Algérie Poste, le domaine spatial, le secteur public de la poste et des télécommunications est plus que jamais au centre de tous les enjeux, dont l'objectif premier est de «créer à horizon 2013 une société de l'information, de l'économie et du savoir».

A. B.

BENBOUZID À BOUIRA

Le ministre mécontent mais indulgent

C'est un ministre pas du tout content du secteur de l'éducation, au niveau de la wilaya de Bouira, que l'on a découvert ce samedi, lors de la visite d'inspection qui l'a conduit dans plusieurs communes de la wilaya.

Yazid Yahiaoui - Bouira (Le Soir) - Cependant, malgré toutes les défaillances constatées, le ministre n'a pas voulu être amer. On saura, lors d'un point de presse tenu à la fin de sa visite que face à tous les scandales qui avaient éclaboussé la direction de l'éducation de la wilaya et tout le secteur pendant l'été dernier, le ministre est resté serein. Ainsi en est-il du scandale du baccalauréat, pour lequel le ministre avait indiqué avoir pris des mesures radicales contre les fautifs, en retirant le diplôme au candidat fraudeur et en radiant à vie du corps de l'éducation ses parents.

Concernant les autres scandales, le ministre a rassuré le représentant du Cnapest, présent sur les lieux, sur l'installation d'une commission d'enquête et déclaré qu'il appliquera à la lettre ses conclusions. Mais il était clair que sans son indulgence, les responsables locaux, qui l'accompagnaient pendant la journée, et qui étaient pour beaucoup dans cette gestion catastrophique du secteur, n'auraient jamais dû être là ou, ce cas échéant, renvoyés sur le champ. Toujours lors de ce point de presse, concernant les œuvres sociales, le ministre a indiqué que cette question relevait d'un syndicat, l'UGTA en l'occurrence, et que l'affaire est entre les mains de la justice. Concernant le degré d'application du nouveau statut particulier des fonctionnaires de l'éducation, le ministre a indiqué que les textes de loi sont en phase d'application et que pour les salaires, ceux-là seront sensiblement augmentés lors du traitement du régime indemnitaire qui sera appliqué à son tour dès que le gouvernement aura finalisé les statuts particuliers de chaque secteur relevant de la Fonction publique. En outre, à une question sur les enseignants contractuels de tamazight, le ministre a précisé qu'il attache une attention particulière à cette langue nationale et qu'il veille à ce

que les erreurs commises lors de l'application de la généralisation de l'enseignement de la langue arabe, ne le soient pas pour le tamazight. Aussi, réitérera-t-il sa disponibilité à ouvrir autant de postes budgétaires qu'il y aura de licenciés en tamazight. Cependant, pour les contractuels non détenteurs d'une licence en tamazight, ils ne seront jamais régularisés. Comme leur nom l'indique, a-t-il encore expliqué, il s'agit de contractuels recrutés pour exercer une certaine période afin de répondre à une certaine situation. Ils seront libérés au fur et à mesure que se fera le recrutement de licenciés en tamazight. Concernant le volume horaire imposé aux élèves du cycle primaire, le ministre a indiqué que son département s'inspire des systèmes éducatifs des pays développés, comme la France, et que, en deçà de 24 heures par semaine au primaire, l'élève qui a déjà un repos hebdomadaire de deux jours en plus de l'après-midi du lundi, risque de se retrouver dans la rue. Par ailleurs, pour revenir à la visite et au rythme des travaux pour les différents projets relevant du secteur, le ministre découvrit, au fil des escales, que les projets qu'on lui proposait de visiter et qui sont, soit en cours de lancement, soit en début de travaux, tous ces projets relevaient en fait du programme en cours, c'est-à-dire datant de la période 2004 - 2009. Le ministre qui avait à un moment voulu accorder des circonstances atténuantes aux responsables de la wilaya, tant cette dernière avait traversé des moments difficiles avec la décennie noire, suivie par les événements de Kabylie, s'est vite aperçu que les raisons de ce retard étaient à chercher ailleurs. Il ne tardera pas à le déclarer, en accusant les anciens responsables chargés du secteur et de la wilaya en général. Le ministre était à l'aise dans ses propos puisqu'en face de lui, il avait un nouveau

wali qu'il connaissait déjà à Sétif en tant que secrétaire général de wilaya et sur lequel il compte beaucoup pour la relance de ces projets, et une nouvelle directrice de l'urbanisme et de la construction qui assure l'intérim de la DLEP, maître de l'ouvrage pour ces équipements publics. En d'autres termes, tous les responsables de cette faillite et de ces retards sont partis et la wilaya pourra espérer une relance du développement. Pour ce renouveau, le ministre de l'Education nationale accordera exceptionnellement, en plus de l'ancien programme dont l'enveloppe financière était estimée à 542 milliards de centimes, un nouveau programme pour 2009 évalué à 162 milliards de centimes et une réévaluation de l'ancien programme pour une enveloppe supplémentaire de 170 milliards. Tous ces montants, soit, un peu plus de 800 milliards de centimes, sont prévus pour la réalisation de 17 groupes scolaires, 163 salles de cours, 84 cantines scolaires et 367 stades dans le primaire, 19 CEM, 14 demi-pensionnat, 2 internats, 20 stades et 2 unités de dépistage scolaire pour le moyen et, enfin, 10 lycées, 1 demi-pensionnat et 13 salles de sports pour le secondaire. Cependant, le ministre de l'Education qui avait inspecté certains de ces projets n'a pas agréé ces réévaluations facilement. A Dechmia par exemple, où un lycée de 800 places était inscrit au titre du programme 2006, avec une enveloppe budgétaire de 14 milliards de centimes, et qui vient d'être réévaluée à 21 milliards, centimes, le ministre de l'Education était sceptique au début, en déclarant qu'avec cette somme, le lycée de Dechmia, une commune isolée aux fins fonds des montagnes de Dirah, et qui ne sera jamais rempli à 100%, est le plus cher lycée d'Algérie. Face au défi de ces populations qui ont choisi de rester en refusant l'abandon et l'exode rural, le ministre a déclaré que l'Etat était prêt à débours des sommes colossales. Parlant de ces sommes colossales, le ministre, qui a donné son aval à Taghzout, une commune

berbérophone située à 8 kilomètres au nord-est de Bouira, pour un CEM qui sera construit à Imerkalen, une région montagneuse sur les hauteurs du Djurdjura, a insisté sur la rigueur dans les constructions, un bon suivi de la part des bureaux d'études et surtout l'édification de ces infrastructures pédagogiques selon les normes internationales. Ainsi, pour les CEM ou les lycées et même pour les écoles primaires, le ministre a insisté sur la réalisation de stades, de terrains maticot et de salles de sports, afin que la pratique sportive soit réelle et obligatoire pour les élèves, la réalisation de laboratoires et de salles informatiques équipées de micro-ordinateurs et rattachés à l'internet, afin que les enseignants et les élèves disposent de cet outil moderne et indispensable.

Le ministre est revenu également sur la nécessité de dépenser à bon escient l'argent du contribuable, en rappelant que le secteur de l'éducation a bénéficié de quelque 650 milliards de centimes pour les manuels scolaires et de plus de 2 000 milliards de centimes pour les cantines scolaires et les demi-pensionnats, et ce, pour garantir une alimentation saine, équilibrée et accessible à tous les élèves. Une alimentation considérée aujourd'hui comme un moyen d'accompagnement pédagogique. Enfin dans le cadre des défis de l'Algérie dans sa lutte contre l'analphabétisme, le ministre qui a visité le centre de lutte contre l'analphabétisme à Bouira, a rappelé que l'Algérie, qui avait en 1962 5% seulement de sa population sachant lire et écrire, soit 95 % d'analphabètes, a réalisé un bond quantitatif et qualitatif dans ce domaine.

Aujourd'hui, l'Algérie compte 18% d'analphabètes, soit quelque 6,2 millions de personnes sur une population évaluée à 33 769 669 lors du dernier recensement de 2008. Grâce à sa stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme, l'Algérie ambitionne de réduire ce taux à 0 % à l'horizon 2016.

Y. Y.

RASSEMBLEMENT DES SCOUTS ARABES À ALGER

Création d'une caisse pour la reconstruction de Ghaza

C'est à partir d'Alger qu'a été annoncée la création de la caisse des Scouts arabes pour le soutien à la population de Ghaza. L'annonce a été faite par Noureddine Benbraham, commandant général des Scouts musulmans algériens, en marge du 11^e regroupement des mouvements des Scouts arabes, qui se tient du 16 au 23 janvier.

Nabil M. - Alger (Le Soir) - La rencontre tenue au niveau de l'hôtel Safir, à Alger, a vu la participation de nombreuses personnalités, dont Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN, Bouabdallah Ghoulamallah, ministre des Affaires étrangères, Saïd Abadou (ONM), Miloud Chorfi (RND), l'ambassadeur de la Palestine en Algérie, et Abou Ahmed, représentant du Hamas. Au cours de son allocution, M. Benbraham dira que ce qui se passe à Ghaza est dramatique, et le peuple palestinien tirera des enseignements de cette guerre. L'orateur a sou-

ligné que le génocide de Ghaza est le début de la fin d'Israël. Au sujet de l'ouverture de la caisse des Scouts arabes d'aide à Ghaza, Benbraham a précisé que les Scouts musulmans algériens sont les premiers à y injecter des fonds et cela à partir de leurs propres cotisations. Le ministre algérien des Affaires religieuses a, pour sa part, souligné que les Algériens connaissent la valeur du sacrifice vu les souffrances qu'ils ont endurées lors de la guerre de Libération nationale. «Il est arrivé à l'Algérie d'avoir 45 000 martyrs en une journée comme cela a été le cas lors des événements

de Sétif, Guelma et Kherrata», dira-t-il. Ghoulamallah a assuré que l'amour de Dieu et de la patrie ne peuvent jamais être exterminés.

Belkhadem, secrétaire général du FLN, dira à son tour : «C'est vrai que nos cœurs se déchirent face à ce qui se passe

à Ghaza mais la liberté a un prix.» Il dira que l'image qui l'a le plus choqué est celle où des groupes de touristes (dont des enfants) ont été conduits près de la frontière avec Ghaza pour voir comment l'armée israélienne tue des innocents. «Il n'y a plus de conscience, plus aucu-

ne morale. Montrer à des enfants comment on assassine d'autres enfants, c'est grave», a martelé le SG du Front de libération nationale. La Palestine va bien tant que l'esprit du martyr existe toujours, a conclu le conférencier.

N. M.

BAC 2009

L'approche de compétence ne sera pas appliquée

L'examen du baccalauréat étant pour bientôt, le ministère de l'Education nationale a rendu public hier un communiqué où il rappelle les principales procédures de déroulement de l'édition 2009 de cet examen. Ayant annoncé il y a quelques mois l'approche par compétence dans l'élaboration des sujets du bac, le ministère informe sur le report de cette décision, ne faisant toutefois pas part de ses motivations. Sans doute que les établissements de l'enseignement secondaire ne sont pas suffisamment préparés pour l'application de cette méthode. Le ministre de l'Education réaffirme ainsi que les candidats auront, comme à l'accoutumée, deux sujets au choix

et une demi-heure supplémentaire pour la réflexion. Sur un autre plan, le département de Benbouzid a assuré que, depuis le début de l'année scolaire, il y a un suivi permanent des programmes pédagogiques, particulièrement ceux des classes d'examen. Il signalera à cet effet, un avancement considérable des programmes par rapport à l'année précédente, à la même période. Le communiqué ne va pas sans préciser que les sujets d'examens seront conformes aux cours dispensés pendant l'année scolaire. Prions pour que ça soit le cas et que les erreurs du passé ne se reproduisent plus.

R. M.

**APPELANT ISRAËL À
RETIRER SES TROUPES
DE GHAZA À LA FIN
DE CE DÉLAI
DE CE DÉLAI
Les groupes palestiniens
annoncent un cessez-
le-feu d'une semaine**

Décreté sans concertation, le cessez-le-feu unilatéral annoncé samedi par les Israéliens pourrait être rompu à tout moment. Pour preuve, quelques heures seulement après son annonce, l'armée israélienne a lancé hier un premier raid aérien sur Ghaza, faisant deux morts, a rapporté l'AFP. Les Israéliens ont justifié leur énième attaque par la nécessité d'une riposte contre un commando de lanceurs de roquettes à Beit Hanoun. Le cessez-le-feu est appelé à être réévalué constamment, avait averti d'ailleurs le Premier ministre israélien Ehud Olmert. Pour leur part, les groupes palestiniens de Ghaza ont décidé hier d'observer un cessez-le-feu d'une semaine. Délai au bout duquel Israël est sommé de retirer ses troupes de Ghaza. Ils appelleront aussi à l'ouverture des points de passage. La menace d'autres attaques plane donc encore sur la population palestinienne, fragilisée et meurtrie par la persistance d'Israël de laisser ses troupes sur le sol de la bande de Ghaza. Le cessez-le-feu est ainsi jugé insuffisant et doit impérativement s'accompagner d'un retrait des troupes israéliennes de l'enclave, a estimé, pour sa part, Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne, qui exigera, encore une fois, l'ouverture des points de passage qui permettrait, notamment, de faire parvenir les aides humanitaires à la population palestinienne, a encore rapporté l'AFP. Les 22 jours de tirs quasi ininterrompus sur la bande de Ghaza ont fait plus de 1300 morts et 5300 blessés, alors qu'hier, dimanche, des dizaines de cadavres, dont ceux d'enfants, étaient retirés des décombres à la faveur de l'arrêt des attaques. Par ailleurs, le sommet international de Charm El-Cheikh s'est ouvert hier en début d'après-midi en présence de six chefs d'Etat européens et du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon avec pour objectif d'aboutir à une trêve durable dans la bande de Ghaza et à la reconstruction de la région dévastée par les bombardements.

Fatma-Zohra B.